

CIAS

Délégués :

En exercice :	23
Présents :	16
Pouvoirs :	4
Votants :	20
Suffrages exprimés :	20
Ont voté pour :	20
Ont voté contre :	0
Abstentions :	0

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

\*\*\*\*

Conseil d'administration du 23 juillet 2020

\*\*\*\*

**DELIBERATION N°CA/20-09**  
**-Administration Générale -**  
**Désignation de représentants à la**  
**Commission d'appel d'offres des groupements de commandes**

Les membres du Conseil d'administration, légalement convoqués le 17 juillet 2020, se sont réunis lors de la séance du Conseil du Centre Intercommunal d'Action Sociale, au 12, rue de la Mare à Jouy à Douains, sous la Présidence de Monsieur Frédéric DUCHÉ, le 23 juillet 2020 à 17h00.

**Etaient présents** : Frédéric DUCHÉ, Piernella COLOMBE, Catherine DELALANDE, Annick DELOUZE, Yves ETIENNE, Evelyne HORNAERT, Chantal LE GALL, Jocelyne RIDARD, Martine VANTREESE, Jessie ABLIN, Stéphanie BARDIN, Philippe CLERY-MELIN, Sylvie GOULAY, Jan-Cédric HANSEN, Béatrice MOREAU, Chantal SIMONETTI

**Absents** : Geneviève CAROF

**Absents excusés** : Guy BURETTE, Gilles ROYER

**Pouvoirs** : Aliette BRULÉ a donné pouvoir à Catherine DELALANDE, Nicole LELARGE a donné pouvoir à Frédéric DUCHÉ, Céline MIREAUX a donné pouvoir à Annick DELOUZE, Pascal LEHONGRE a donné pouvoir à Piernella COLOMBE.

**Le Conseil d'administration du centre intercommunal d'action sociale de Seine Normandie Agglomération,**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.1411-5, L.1414-2 et D.1411-3 à D.1411-5 ;

Vu le code de l'action sociale et des familles ;

Vu l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, notamment son article 101 ;

Vu la délibération n°CC/17-269 du Conseil communautaire du 28 septembre 2017, portant création du centre intercommunal d'action sociale de SNA ;

Vu la délibération n°CA/20-07 du Conseil d'administration du 23 juillet 2020, portant élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'appel d'offres ;

Vu le rapport de présentation du Président ;

Considérant qu'il est nécessaire de procéder à la désignation d'1 membre titulaire et d'1 membre suppléant de la commission d'appel d'offres des groupements de commandes ;

Considérant que les membres de la commission d'appel d'offres des groupements de commandes sont désignés parmi les membres titulaires de la commission d'appel d'offres ;

Considérant que se portent candidates Piernella COLOMBE en qualité de titulaire et Annick DELOUZE en qualité de suppléante ;

Considérant qu'il y a autant de candidats que de postes à pourvoir ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE**

**Article 1 :** De constater l'élection des représentants du CIAS à la commission d'appel d'offres des groupements de commandes :

<b>Titulaire</b>	<b>Suppléant</b>
Piernella COLOMBE	Annick DELOUZE

**Article 2 :** En vertu de l'article R.421-1 du code de justice administrative, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

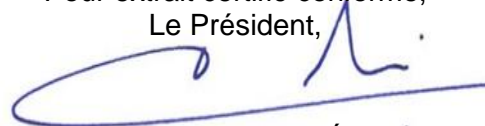
**Article 3 :** La présente délibération sera affichée, publiée au recueil des actes administratifs, et ampliation sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Trésorier.

**Article 4 :** Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Fait en séance les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,



Frédéric DUCHÉ

**Seine Normandie Agglomération**

12 rue de la Mare à Jouy 27120 Douains Tél : 02 32 53 50 03 contact@sna27.fr www.sna27.fr

